

*La
famille...
une valeur
sûre!*



*Politique famille-ânés
Larouche*

Municipalité de
LAROUCHE

Table des matières

3	<i>Mot du maire</i>
4	<i>Mot de la conseillère municipale, responsable des questions familiales</i>
5	<i>Origine de la politique</i>
5	<i>Définition de la famille</i>
6	<i>Présentation du comité</i>
7	<i>Mandat</i>
7	<i>Principes directeurs</i>
8	<i>Préambule</i>
9	<i>Portrait du milieu et évolution de la population</i>
10	<i>Répartition démographique selon le groupe d'âge</i>
12	<i>Le vieillissement de la population</i>
13	<i>Familles, logement et habitation, travail et déplacement, revenus</i>
14	<i>Éducation</i>
15	<i>Mesures déjà existantes</i>
17	<i>Plan d'action</i>
18	<i>Tableaux comparatifs</i>
23	<i>Mécanisme de suivi</i>
23	<i>Conclusion</i>
24	<i>Remerciements</i>
24	<i>Bibliographie</i>
25	<i>Engagement municipal</i>
26	<i>Adoption de la Politique Famille-Aînés</i>



Mot du maire

Les chercheurs de Villes et Villages en santé définissent une ville ou un village en santé comme étant :

Une communauté qui améliore continuellement son environnement physique et social. Le gouvernement municipal et les ressources de la communauté rendent les citoyens aptes à s'entraider dans la réalisation des activités courantes de la vie et à développer leur plein potentiel.

Tous les conseils municipaux souhaitent voir leurs citoyens parfaitement heureux. Il s'agit bien entendu d'un objectif inatteignable mais vers lequel il faut tendre.

Pour paraphraser Gandhi : «Il y a suffisamment de ressources sur terre pour répondre aux besoins de l'humanité mais pas assez pour assouvir les désirs d'une seule personne». Quoiqu'il en soit, il faut viser à créer un milieu de vie répondant aux besoins des citoyens et leur permettant de s'épanouir et de se réaliser.

Seule, l'administration municipale ne peut y parvenir. Il lui faut le support des citoyens, des organismes et des réseaux tels la santé, l'éducation, etc. Lorsque je considère le nombre et la représentativité des membres du comité qui ont travaillé à l'élaboration de cette politique, je réalise que nous sommes sur la bonne voie.

C'est par la famille qu'un milieu de vie prend naissance. La famille est au cœur de toute communauté, elle en est l'énergie vitale. C'est pourquoi le conseil municipal désire depuis longtemps se doter d'une politique familiale.

Je considère que cette politique familiale est un outil qui facilitera la tâche de l'administration municipale pour être encore davantage à l'écoute des besoins des citoyens et de leurs aspirations.

Bravo donc à madame la conseillère Francine Fortin et à tous les membres du comité! Votre travail nous aidera à canaliser vers la famille et les aînés nos efforts et nos décisions.

Réjean Bédard

Réjean Bédard

Mot de la conseillère municipale, responsable des questions familiales

Pourquoi élaborer une politique familiale incluant les aînés alors que la municipalité de Larouche et les organismes du milieu posent déjà des actions visant à améliorer la qualité de vie des citoyens ? Tout simplement pour que ces partenaires se soucient des besoins des familles et des aînés plutôt que du citoyen.

Référons-nous à ce proverbe africain : « Ça prend tout un village pour élever un enfant! » Cela signifie que l'éducation d'un enfant ne relève pas seulement de la seule responsabilité des parents. Elle dépend aussi de son entourage : ses sœurs, ses frères, ses grands-parents, ses enseignants, ses voisins et ses amis. D'où l'importance d'offrir des services qui tiennent compte de cette réalité. Des activités intergénérationnelles, par exemple, permettent aux grands-parents d'être un soutien précieux aux parents tout en favorisant la transmission des valeurs à leurs enfants.

C'est dans cet esprit que notre Politique famille-aînés s'est construite. Elle est le fruit d'une réflexion commune d'intervenants provenant de divers horizons et soucieux de répondre aux

attentes des gens du milieu. Notre politique propose un plan d'action suggérant des mesures pertinentes destinées à améliorer la qualité de vie de nos familles et de nos aînés.

C'est avec fierté et le sentiment de satisfaction du travail accompli que l'équipe du Comité famille-aînés vous offre la première politique familiale de Larouche. Cela m'amène à souligner le travail exceptionnel de chacune des personnes impliquées dans cette démarche. Je les remercie pour tant de dévouement envers leur collectivité.

J'invite la population larouchoise à s'impliquer dans l'organisation des activités proposées dans le plan d'action de notre politique et d'y participer nombreux.

Ensemble, contribuons à faire de Larouche un endroit où le bonheur est contagieux !

Francine Fortin

Francine Fortin



Origine de notre politique

Penser et agir famille et aînés est d'abord et avant tout le fruit d'une volonté politique favorable aux familles et aux aînés. Cette volonté est déjà une préoccupation du conseil municipal précédent qui, en 2006, fait une demande financière auprès du gouvernement. Malheureusement la réponse s'avère négative. C'est au début de 2010 que le nouveau conseil municipal, soucieux du bien-être de ses familles et de ses aînés, réitère sa demande de subvention au ministère de la Famille et des Aînés pour élaborer la Politique familiale municipale (PFM) et inclure la démarche Municipalité amie des aînés (MADA). Cette demande est acceptée en décembre 2010.

Par la suite, le conseil municipal nomme une élue, Mme Francine Fortin, responsable des questions familiales (RQF). Pour la soutenir dans cette tâche, elle s'entoure d'un chargé de projet et d'un comité.

La responsable des questions familiales tient à ce que le comité soit représentatif de la collectivité. Elle désire que les membres de ce comité soient des partenaires provenant de différents organismes mais surtout de tous les secteurs de la municipalité.

Notre définition de la famille

La municipalité de Larouche définit la famille comme étant la cellule de base de la société. C'est un milieu de vie intergénérationnel ayant sa propre identité. De la petite enfance au troisième âge, les personnes qui la composent sont unies par des liens multiples et variés. En constante évolution, la famille larouchoise se réorganise au gré des différentes étapes de la vie. Elle est un lieu privilégié de transmission de valeurs et de principes où le soutien mutuel et l'interaction entre les individus sont souhaitables.



Présentation du comité

Selon le guide d'information sur la politique PFM/MADA, un comité famille est habituellement composé d'élus, de membres du personnel municipal, de représentants des groupes communautaires, de la commission scolaire, du réseau de la santé et d'organismes en lien avec les familles et les aînés. Notre comité est formé de personnes engagées, dévouées, ouvertes d'esprit ayant le souci d'améliorer la qualité de vie de notre milieu.

Sa composition

Mme Francine Fortin	Conseillère municipale (RQF)
Mme Louise Lavoie	Chargée de projet PFM/MADA
M. Maxime Larouche	Membre du personnel municipal (loisirs)
Mme Renée Dubois	Représentante des aînés
Mme Lisette Fortin	Groupe Repère
Mme Doris Tremblay	Domaine de la Montagne
Mme Julie Vaillancourt	Représentante des familles
Mme Danie Ouellet	Conseil d'Établissement de l'école Du Versant
Mme Jessica Vermette	Cercle des Fermières
Mme Geneviève Perron	Représentante des familles
Mme Nancy Bérubé	CPE Les Trois Petits Pas
M. Yoan Vaillancourt	CSSS de Jonquière
Mme Johanie Harvey	CSSS de Jonquière

Ont également participé

Mme Julie Gauthier	CPE Les Trois Petits Pas
Mme Annick Laflamme	Représentante des familles
Mme Nathalie Boucher	CSSS de Jonquière
M. Alain Privé	Formateur PFM/MADA



Mandat

Le mandat du comité PFM/MADA consiste à :

- Sensibiliser les décideurs à l'importance des familles et des aînés dans tout le processus de décisions, et ce, quel que soit l'axe d'intervention (politique, économique, social, culturel);
- Planifier et coordonner des travaux relatifs à l'élaboration de la Politique famille-aînés et de son plan d'action;
- Prendre en considération les recommandations et les commentaires provenant des citoyens sur les questions relatives aux familles et aux aînés par le biais d'un sondage ou d'autres moyens;
- Planifier et coordonner la mise en œuvre d'un plan d'action;
- Favoriser la communication, la coopération et la concertation entre les divers organismes et les regroupements axés sur la famille et les aînés;
- Favoriser la venue de nouvelles familles et leur intégration dans le milieu;
- Jouer un rôle consultatif et de vigilance;
- Identifier des stratégies pour inciter les entreprises et les organismes de la municipalité à intégrer les principes « Penser et agir famille et aînés »;
- S'assurer de la mise en place d'outils de suivi et d'évaluation.

Principes directeurs

Les principes directeurs précisent les fondements sur lesquels s'appuie la présente politique :

- Reconnaître l'importance de la famille et des aînés comme une valeur sûre;
- Placer la famille et les aînés au cœur de l'action municipale;
- Cibler leurs besoins dans l'offre des services municipaux et communautaires;
- Renforcer leurs sentiments de fierté et d'appartenance au milieu.



Préambule

La municipalité de Larouche, d'une superficie de 88 km², fait partie de la MRC du Fjord-du-Saguenay et est reconnue depuis toujours comme le trait d'union entre le Saguenay et le Lac-St-Jean. D'après le MAMROT, en 2012, la population de Larouche est de 1313 habitants. Ses résidents, reconnus pour leur accueil chaleureux, sont appelés Larouchois et Larouchoise. Ils profitent de l'accès à l'autoroute Alma/ La Baie leur permettant ainsi d'être, en douze minutes, soit à Alma soit à Ville de Saguenay, les deux villes les plus importantes de la région. Ils ont donc, à portée de la main, un bassin plus large de services intéressants pour la famille. Cette situation géographique exceptionnelle s'est révélée comme étant la raison principale de vivre à Larouche, selon le sondage effectué auprès de la population pour l'élaboration de la présente politique.

Les secteurs de villégiature et les grands terrains abordables, quant à eux, viennent au deuxième rang. Effectivement, la municipalité

regorge de lacs et de rivières et jouit d'accès aux deux grands cours d'eaux qui la bordent, la rivière Saguenay et le lac Kénogami. Depuis quelques années, le développement domiciliaire, dans ces secteurs, est en plein essor et l'une des causes est la transformation des chalets existants en résidences principales. On retrouve aussi deux autres pôles de développement, l'un situé au cœur du village et l'autre le long de la route des Fondateurs.

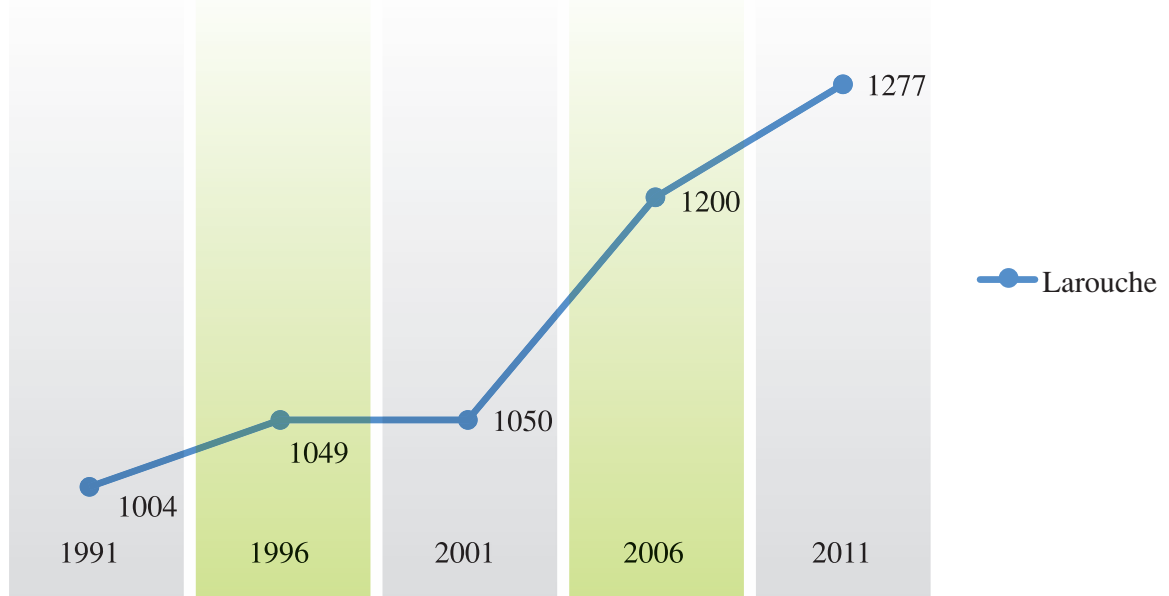
Au troisième rang du sondage, vient la proximité des membres de la famille. Ce sentiment d'attachement montre à quel point la famille élargie demeure, encore aujourd'hui, une valeur sûre. Il est donc plausible de croire que le sentiment d'appartenance à sa localité est bel et bien présent et que des décisions prises dans le passé ont eu un effet bénéfique sur les familles et les aînés de Larouche. C'est ce que le portrait du milieu qui suit nous permet de constater.



Portrait de notre milieu

Le portrait du milieu a été réalisé selon les plus récentes données publiées par Statistique Canada.

Évolution de la population 1991 à 2011



Source : Statistique Canada, Recensements de la population de 1991, 1996, 2001, 2006 et 2011

Évolution de la population

Depuis le recensement de 1991, Larouche connaît une croissance constante de sa population grâce à sa situation géographique et à son développement domiciliaire urbain et en milieu de villégiature. Au cours de la dernière décennie, la population a augmentée de 21,6%, c'est 5 fois plus que celle de la décennie précédente (4,6%). Des décisions prises par le passé, en faveur des familles et des aînés, telles que la réouverture de l'école et la récupération du cours primaire complet, l'établissement d'une résidence de vingt-deux logements de type condo pour nos aînés et l'implantation d'un service de garde en CPE, ont permis de contrer l'exode de sa population.



En se référant au tableau suivant, on constate que la variation de la population est beaucoup plus importante à Larouche que dans la région et la province.

Comparatifs des populations

	Larouche	Saguenay (Ville et Fjord)	Saguenay- Lac-St-Jean	Québec (Province)
Population en 2006	1200	163 717	272 610	7 546 131
Population en 2011	1277	165 211	274 880	7 903 001
Variation de la population entre 2006 et 2011 (%)	6,4 %	0,9 %	0,8 %	4,7%

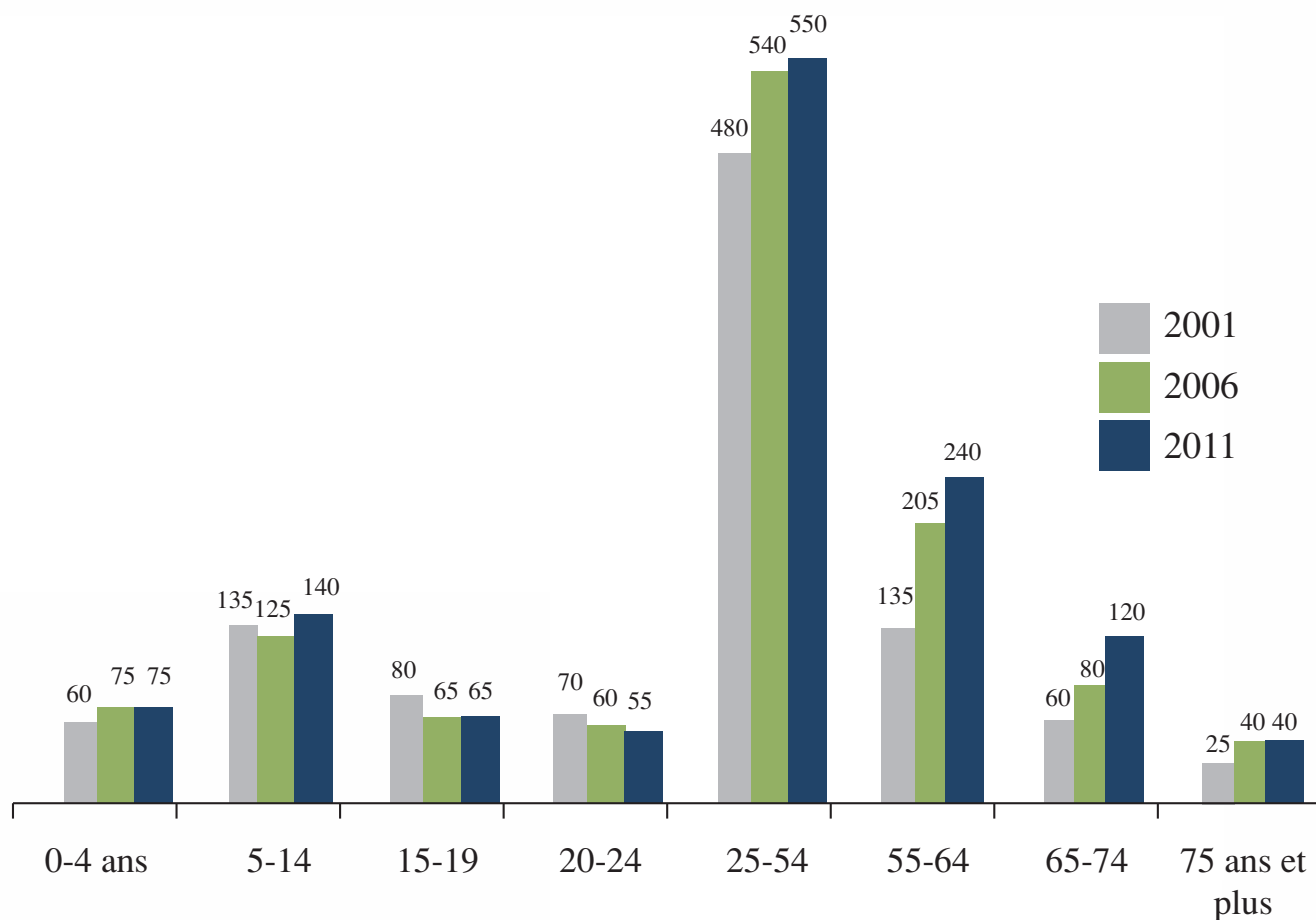
Source : Statistique Canada, Recensements de la population de 2006 et 2011

Répartition démographique selon les groupes d'âge

La stabilité des groupes d'âge de 0 à 4 ans laisse présager un avenir prometteur pour l'école Du Versant. Cependant la diminution des groupes d'âge de 15 à 24 ans s'explique en partie par le départ pour les études et le manque de logements locatifs.



Répartition démographique 2001 à 2011



Source : Statistique Canada, Recensements de la population de 2001, 2006 et 2011



Le vieillissement de la population

L'indice de vieillesse permet de comparer, en pourcentage, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus par rapport aux personnes de 15 ans et moins. Dans notre municipalité, cet indice a doublé en 10 ans, passant de 38% à 74,4%, démontrant ainsi que celle-ci n'échappe pas à ce phénomène. Notre indice est tout de même inférieur à celui du Saguenay—Lac-Saint-Jean et à celui du Québec, ce qui s'explique par l'exil des personnes en perte d'autonomie vers les centres urbains afin de se rapprocher des services de soins de santé.

Indice de vieillesse

	Larouche	Saguenay (Ville et Fjord)	Saguenay- Lac-St-Jean	Québec (Province)
Moins de 15 ans	215	23 655	40 685	1 258 620
65 ans et plus	160	28 710	48 180	1 257 685
Indice de vieillesse	74,4 %	121,3%	118,4 %	99,9 %
Âge médian de la population	44	45,4	45,7	41,9
% de la population âgée de 15 ans et plus	83,7%	85,7%	85,2%	84,1%

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011

Le vieillissement de la population se mesure aussi par le calcul de l'âge médian qui est passé de 38,4 ans en 1996 à 44 ans en 2011, ce qui signifie que 50% des Larouchois ont plus de 44 ans et l'autre 50% a moins de 44 ans. Le pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus est passé de 77,5% à 83,7%.



Les familles

Le nombre total de familles a augmenté graduellement depuis 1996, passant de 305 à 395. On constate que le nombre de familles formées d'un couple a augmenté, passant de 260 à 370, alors que celui des familles monoparentales a diminué, passant de 45 à 30.

Le travail et le déplacement

Étant le trait d'union entre Alma et Ville de Saguenay, Larouche permet un éventail plus large des emplois disponibles, tout en fournissant un accès rapide (12 minutes), ce qui explique que 76% des travailleurs vont chercher leur revenu à l'extérieur de Larouche. Pour les autres, 22% travaillent dans la municipalité et 2% à domicile.

Le logement et l'habitation

Près de 80% des types de logements occupés sont des maisons individuelles. C'est beaucoup plus que la région (55%) ou que la province (46%). Une des raisons est sans doute le prix très abordable des terrains.

Les revenus

En comparaison avec le Saguenay-Lac-Saint-Jean et le Québec, le revenu médian total de la population de Larouche est supérieur. On remarque que le salaire médian des hommes est supérieur à celui des femmes à Larouche, au Saguenay-Lac-St-Jean et au Québec.

Le revenu médian signifie que 50% des gens gagnent plus que le revenu indiqué, tandis que l'autre moitié gagne moins que ce revenu.

Revenu médian comparatif 2006

	Total	Hommes	Femmes
Larouche	25 600\$	32 203\$	14 994\$
Saguenay-Lac-St-Jean	22 522\$	31 677\$	16 028\$
Québec (Province)	24 430\$	30 074\$	19 828\$

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006



L'éducation

Cette fois-ci, la situation géographique de la localité profite aux étudiants en leur permettant un accès à diverses formations offertes par les écoles de métiers, les collèges, les cégeps et l'université. On constate que 73,2% de la population détient un diplôme. Parmi ces diplômés, les formations professionnelles sont largement représentées (30,8%).

Taux de diplomation

	Aucun diplôme	Diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études professionnelles	Collège, cégep ou autre	Certificat universitaire inférieur au baccalauréat	Diplôme universitaire
Larouche	26,8%	19,2%	30,8%	14,1%	5,6%	2,5%
Saguenay-Lac-St-Jean	25,7%	20,5%	22,6%	16,4%	4,2%	10,5%
Québec (Province)	25%	22,3%	15,3%	16%	4,9%	16,5%

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006



Mesures déjà existantes

La municipalité de Larouche réalise déjà de nombreuses actions pour faciliter la vie de ses familles et de ses aînés. Voici celles que le comité a dénombrées :

1. Administration, accueil et communication

- Disponibilité quotidienne du maire et accessibilité des conseillers;
- Possibilité de paiement des taxes municipales en 3 versements;
- Répertoire téléphonique de Larouche;
- Journal municipal Le Rappel et site web de Larouche;
- * Page Facebook;
- * Heures d'ouverture des bureaux élargies pour répondre aux réalités des travailleurs;
- * Affichage des lieux culturels et sportifs.

2. Travaux publics, sécurité publique et transport

- Service d'incendie de Larouche;
- Service de police de Ville de Saguenay;
- Présence d'un brigadier scolaire aux abords de l'école;
- Transport bénévole pour les rendez-vous médicaux;
- * Transport adapté pour les personnes à mobilité réduite;
- * Réfection d'un trottoir sur la rue Gauthier.

3. Santé, services communautaires et services de garde

- Services de santé du CSSS de Jonquière;
- Livraison des médicaments à domicile par différentes pharmacies;
- Location d'espaces pour tous genres d'évènements;
- École primaire Du Versant, Commission scolaire de la Jonquière;
- Service de garde en CPE Les Trois Petits Pas;

Les mesures précédées d'un * se sont réalisées pendant l'élaboration de la politique.



- Services de garde en milieu familial accrédités et subventionnés;
- Service de garde en milieu scolaire, Le Tournesol;
- * Mise en forme pour les aînés (programme Viactive);
- * Location de salles multifonctionnelles d'une capacité allant jusqu'à 350 personnes;
- * Location d'espaces pour les services communautaires : physiothérapie, centre d'alphabétisation, etc.

4. Loisirs, culture et événements

- Centre d'exposition;
- Débarcadère à la baie Cascouia donnant accès au lac Kénogami;
- Chalet des loisirs;
- Terrains de soccer, tennis, balle et basketball;
- Patinoire extérieure;
- Parc avec jeux d'eau et *installation sanitaire;
- Camps de jour d'été et d'hiver pour les 5-12 ans;
- Événements : Marché de Noël (artisans), Fête de Noël pour les enfants, Fête des voisins, Journée Défi-famille, Journées de la culture;
- Tarifs familiaux pour les activités de loisirs;
- * Maison des jeunes pour les 11-17 ans;
- * Jeux extérieurs pour les aînés (pétanque, croquet, etc.);
- * Bibliothèque accessible aux personnes à mobilité réduite (ascenseur).

5. Environnement, urbanisme et habitation

- Programme d'aide à l'amélioration architecturale (SARP);
- Aide financière pour l'entretien des chemins privés en milieu de villégiature;
- Logements à prix modiques pour la famille et pour les personnes de 40 ans et plus ;
- Logements pour aînés, couples ou personnes seules;
- Nombreux pôles de développement résidentiel;
- Programme d'amélioration des berges;
- Parc industriel;
- * Nouveau réseau d'eau potable.



Plan d'action

Le plan d'action est travaillé avec sérieux tout en gardant en tête le « PENSER ET AGIR FAMILLE ET AÎNÉS ». Il s'échelonne sur trois ans et doit être revu chaque année en fonction de la réalité évolutive de nos familles et de nos aînés.

Collectivement, nous sommes conviés à reconnaître que la famille et les aînés sont une valeur sûre et que nous devons mettre en place les moyens leur permettant de jouer efficacement leurs rôles. Être davantage à leur écoute nous oblige à réorienter certaines priorités, certains services et règlements dans le but de contribuer à créer un climat et un milieu de vie qui soutiennent et encouragent les familles et les aînés de Larouche.

Les objectifs et les actions suggérés par notre équipe sont regroupés dans cinq champs d'interventions :

1. Administration, accueil et communication;

2. Travaux publics, sécurité publique et transport;

3. Santé, services communautaires et services de garde;

4. Loisirs, culture et événements;

5. Environnement, urbanisme et habitation.



1. ADMINISTRATION, ACCUEIL ET COMMUNICATION

Légende					
\$ Actions à peu de frais					
\$ \$ Actions à frais moyens					
\$ \$ \$ Actions à frais élevés					
Objectifs-Actions	Cibles	Responsables	Acteurs impliqués	Échéancier	Coût
1.1 Développer une structure d'accueil pour les nouveaux arrivants - Créer un comité d'accueil - Créer une trousse d'accueil contenant les informations pertinentes du milieu (services, organismes, loisirs, etc.) - Organiser une soirée rencontre annuelle - Parrainage	- Nouvelles familles - Nouveaux aînés	- Agent de développement - Conseiller responsable	- Coordonnateur aux loisirs - Conseil municipal - Comité organisateur - Migration - Organismes du milieu - Comité de suivi PFM/MADA	2012-2013	\$
1.2 Éliminer les insectes piqueurs au terrain des loisirs et dans la cour d'école - Investir dans un système pour éliminer les insectes piqueurs dans les endroits ciblés - Organiser une soirée rencontre d'information sur les traitements biologiques existants - Diffuser l'information et des conseils pratiques dans les différents outils de communication de la municipalité.	- Famille - Élèves du primaire - Sportifs utilisateurs - Aînés	- Directeur général - Conseiller responsable	- Coordonnateur aux loisirs - Conseil municipal - Agent de développement - Comité de suivi PFM/MADA	2013	\$ \$ \$
1.3 Instaurer une chronique famille-aînés dans Le Rappel	- Famille - Aînés	- Conseiller responsable	- Coordonnateur aux loisirs - Agent de développement - Comité de suivi PFM/MADA	2013	\$
1.4 Offrir un horaire flexible rendant la municipalité plus accessible - Vérifier la possibilité d'offrir un horaire mieux adapté à la réalité des travailleurs	- Famille - Travailleurs - Aînés	- Directeur général	- Employé municipal	Réalisé Septembre 2012	\$ \$

2. TRAVAUX PUBLICS, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET TRANSPORT

Objectifs-Actions	Cibles	Responsables	Acteurs impliqués	Échéancier	Coût
2.1 Augmenter la sécurité sur l'ensemble du territoire - Augmenter la fréquence policière - Diminuer la vitesse dans les secteurs ciblés - Installer des ralentisseurs de vitesse	- Famille - Aînés	- Directeur général - Conseiller responsable	- Conseil municipal - Sûreté municipale - Comité de suivi PFM/MADA	2013-2014	\$
2.2 Améliorer la sécurité dans les rues Gauthier et Gagné - Élargir le déneigement des rues - Déneiger des trottoirs - Réglementer la défense de stationner des véhicules, en tout temps l'hiver, dans la rue Gauthier - Changer la réglementation de défense de stationner dans la rue Gagné et l'étendre aux 2 côtés de la rue - Déneiger les rues en dehors des heures des entrées et des sorties des élèves	- Famille - Aînés	- Directeur général	- Conseil municipal - Comité de suivi PFM/MADA	2013	\$\$\$
2.3 Améliorer la route des Fondateurs - S'informer sur la vision de la municipalité - Étudier la faisabilité du projet - Faire circuler l'information à la population	- Famille - Aînés	- Directeur général - Conseiller responsable	- Conseil municipal - Gouvernements provincial et fédéral - Comité de suivi PFM/MADA	2013 à 2015	\$\$\$
2.4 Améliorer la sécurité au coin des rues de la Montagne et Gauthier - Discuter avec le conseil municipal de cette problématique - Suggérer l'ajout de 2 panneaux d'arrêt obligatoire qui auront comme impact de diminuer la vitesse	- Famille - Aînés	- Directeur général - Conseiller responsable	- Conseil municipal - Service des travaux publics - Comité de suivi PFM/MADA	2013-2014	\$

3. SANTÉ, SERVICES COMMUNAUTAIRES ET SERVICES DE GARDE

Objectifs-Actions	Cibles	Responsables	Acteurs impliqués	Échéancier	Coût
3.1 Faire connaître les services de santé offerts par le CLSC de Jonquière - Demander une liste des services offerts - Diffuser l'information dans les différents outils de communication de la municipalité	- Famille - Aînés	- Agent de développement - Conseiller responsable	- Coordonnateur aux loisirs - Représentant du CLSC - Comité de suivi PFM/MADA	2013	\$
3.2 Mettre en place un point de services dispensés par le CLSC de Jonquière - Étudier la faisabilité du projet - Contacter les personnes concernées	- Famille - Aînés	- Agent de développement - Conseiller responsable	- Conseil municipal - Agence de santé et services sociaux - Coordonnateur aux loisirs - Comité de suivi PFM/MADA	2013	\$\$
3.3 Faire connaître les services de transport bénévole pour les rendez-vous médicaux à l'extérieur - Diffuser l'information dans les différents outils de communication de la municipalité	- Famille - Aînés	- Agent de développement - Conseiller responsable	- Comité de suivi PFM/MADA	2012	\$
3.4 Assurer la survie du transport bénévole - Recruter de nouveaux bénévoles	- Famille - Aînés	- Agent de développement - Conseiller resp.	- Comité de suivi PFM/MADA	2013	\$
3.5 Préserver la gratuité des locaux à l'hôtel de ville pour la tenue de cours et ateliers communautaires - Faire davantage connaître ce service aux gens du milieu en diffusant l'information dans les différents outils de communication de la municipalité	- Famille - Aînés	- Directeur général - Conseiller responsable	- Conseil municipal - Coordonnateur aux loisirs - Comité de suivi PFM/MADA	Réalisé Novembre 2011	\$
3.6 Accroître le nombre de places en CPE pour les familles de Larouche - Connaître les besoins des jeunes familles par le biais d'un sondage - Demander de nouvelles places au CPE	- Famille	- Agent de développement - Conseiller responsable	- Ministère de la famille - Comité de suivi PFM/MADA	2013-2014	\$

4. LOISIRS, CULTURE ET ÉVÉNEMENTS

Objectifs-Actions	Cibles	Responsables	Acteurs impliqués	Échéancier	Coût
4.1 Mettre sur pied une maison des jeunes - Entreprendre des démarches avec l'aide d'un intervenant communautaire du CLSC - Trouver un local - Former un comité provisoire	- Adolescents	- Coordonnateur aux loisirs - Conseiller responsable	- Conseil municipal - Commission des loisirs - Agent de développement - Intervenants du CLSC - Comité de suivi PFM/MADA	Réalisé 2012	\$
4.2 Rendre accessible le gymnase de l'école - Former un comité - Rencontrer le commissaire d'école - Élaborer un plan d'action	- Famille - Aînés	- Coordonnateur aux loisirs - Conseiller responsable	- Conseil municipal - Commissaire d'école - Commission des loisirs - Commission scolaire - Comité de suivi PFM/MADA	2013	\$
4.3 Aménager une aire de jeu dans le secteur de la baie Cascouia - Formation d'un sous-comité - Étudier la faisabilité - Chercher un terrain	- Famille - Aînés	- Directeur général - Conseiller Responsable	- Conseil municipal - Coordonnateur aux loisirs - Commission des loisirs - Commission d'urbanisme - MRC du Fjord - Comité de suivi PFM/MADA	2013	\$\$\$
4.4 Favoriser la mise sur pied d'un Club d'âge d'or - Vérifier l'intérêt des personnes âgées - Entreprendre les démarches de démarrage	- Aînés	- Agent de développement - Conseiller responsable	- Personnes âgées - Fédération de l'âge d'or du Québec - Comité de suivi PFM/MADA	2013	\$
4.5 Rendre le lac de l'Aqueduc et ses environs accessibles - Former un comité de mise en place - Vérifier la faisabilité - Voir les avenues possibles d'exploitation en toutes saisons (sentier pédestre, raquettes, plan d'eau, etc.) - Création d'un parc intergénérationnel	- Famille - Aînés	- Coordonnateur aux loisirs - Conseiller responsable	- Conseil municipal - Commission d'urbanisme - MRC du Fjord - Agent de développement - Comité de suivi PFM/MADA	2013 à 2015	\$\$\$
4.6 Mettre en place un point de chute pour la bibliothèque - Faciliter le retour des volumes empruntés	- Famille - Aînés	- Directeur général - Conseiller responsable	- Conseil municipal - Responsables de la bibliothèque - C.R.S.B.P.	2013	\$

5. ENVIRONNEMENT, URBANISME ET HABITATION

Objectifs-Actions	Cibles	Responsables	Acteurs impliqués	Échéancier	Coût
5.1 Mettre davantage l'accent sur l'embellissement de la municipalité - Former un comité multi générationnel (transfert des savoirs) - Embellir les endroits publics et les entrées du village	- Famille - Aînés	- Conseiller responsable	- Conseil municipal - Agent de développement - Comité d'embellissement - Comité de suivi PFM/MADA	2013-2014	\$
5.2 Contrer le gaspillage de l'eau potable - Sensibiliser les gens par le biais d'incitatifs - Diffuser l'information dans les différents outils de communication de la municipalité	- Famille - Aînés	- Directeur général - Conseiller responsable	- Conseil municipal - Agent de développement - Gestionnaires de l'eau potable - Ministère du Développement durable, Environnement, Faune et Parcs - MAMROT	2013 à 2015	\$
5.3 Favoriser le compostage individuel et/ou communautaire - Relancer le compostage - Organiser une rencontre d'information pour la population - Trouver un endroit (communautaire) - Faire du compostage une activité intergénérationnelle	- Famille - Aînés	- Inspecteur municipal - Conseiller responsable	- Conseil municipal - Agent de développement - Commission d'urbanisme - Régie des matières résiduelles - Comité de suivi PFM/MADA	2013	\$
5.4 Favoriser la construction ou la rénovation d'habitations multi-générationnelles - Réglementer ce type d'habitation - Diffuser l'information dans les différents outils de communication de la municipalité	- Famille - Aînés	- Inspecteur municipal - Conseiller responsable	- Conseil municipal - Commission d'urbanisme - Agent de développement - Comité de suivi PFM/MADA	2013	\$

Mécanisme de suivi

Maintenant que la Politique famille-aînés est adoptée par le conseil municipal de Larouche, le comité de mise en place de la politique familiale devient un comité de suivi.

Il s'engage à assister les élus dans l'atteinte des objectifs visés par le Plan d'action et la réalisation des actions qui y sont proposées ou toute autre action qui en découlera.

Comment s'assurer que ce travail produise les fruits escomptés? Après discussion, nous

optons pour un porteur de drapeau dans chaque champ d'intervention. Il est responsable de prendre contact avec les conseillers municipaux chargés des dossiers connexes à son champ d'intervention. Pour se faciliter la tâche, il peut s'adjoindre d'autres membres du comité ou tout autre citoyen de Larouche intéressé par le sujet et désireux de servir sa communauté. Il est entendu que les cinq porteurs de drapeau sont sous la direction du conseiller responsable des questions familiales (RQF).

Conclusion

D'abord, le comité tient à souligner que les mesures d'intervention mises de l'avant dans cette politique portent sur des champs d'intervention où la municipalité a démontré un grand dynamisme par le passé. Les infrastructures et les services déjà existants en sont la preuve. Chapeau à tous ceux qui ont contribué au développement de notre collectivité!

Maintenant, après plusieurs mois de réflexion et de travail, le comité est fier d'offrir une politique PFM/MADA visant à améliorer la qualité de vie des familles et des aînés. Cette politique démontre la volonté de maintenir et d'accroître la population de la municipalité de Larouche.

Tout au long de l'élaboration, le comité garde en tête que la famille et les aînés sont une valeur

sûre et par conséquent, doivent rester au cœur des préoccupations de notre municipalité.

Dans sa finalité, la mission de la politique familiale consiste à offrir un outil de référence aux élus et à l'administration municipale pour la mise en place de mesures visant à l'élaboration continue du bien-être des familles et des aînés de Larouche.

Finalement, notre politique est tellement attendue que certains points se réalisent avant même la fin de la sortie officielle de celle-ci. Ce qui prouve que nos élus ont l'ouverture d'esprit nécessaire pour l'avancement de la municipalité et le bien-être de chacun.

Remerciements

Merci au conseil municipal pour son ouverture à mettre sur pied la Politique famille-aînés et sa contribution financière de 11% des subventions reçues.

Merci au ministère de la Famille et des Aînés pour le soutien technique et financier pour la réalisation de la PFM et la démarche MADA. Sans cet apport, cette politique n'aurait pas pu se concrétiser.

Merci à M. Alain Privé, formateur au Carrefour Action Municipale et Famille, pour son soutien lors de la mise en œuvre de cette PFM/MADA.

Merci aux agents de développement qui se sont succédés : M. Martin Gagné, Mme Marie-Belle Girard, M. Maxime Larouche et Mme Louise Lavoie. Ils ont été des débroussailliers, des phares éclairés, des bouées de sauvetages mais surtout, des piliers solides sur lesquels les membres du comité pouvaient s'appuyer.

Merci à tous les membres du comité ainsi qu'aux intervenants impliqués qui ont donné cœur et temps malgré leurs horaires chargés. Les réunions bien remplies auront servi à mettre sur pied cette politique qui guidera le conseil municipal dans ses futurs mandats et actions.

Merci à tous ceux qui ont pris le temps de répondre au sondage permettant ainsi de construire une politique éclairée.

Bibliographie

- * Guide d'information sur l'action municipale
- * Statistique Canada, Recensement de la population de 1991, 1996, 2001, 2006 et 2011
- * Le Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire (MAMROT)
- * Penser et agir famille et aînés. Guide à l'intention des intervenants publics et privés. Conseil de la famille, Gouvernement du Québec, 1989, p.11
- * Larouche : un îlot de peuplement sur le parcours du chemin de fer, Russel Bouchard, Chicoutimi-Nord Histoire des municipalités No 13, 1995, p.8
- * Politiques familiales de St-Ambroise, St-Bruno et St-Gédéon

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL de la réunion du conseil municipal de Larouche tenue le 12 septembre 2011, à laquelle étaient présents mesdames et messieurs les conseillers suivants : Denis Lalonde, Pascal Tremblay, Marco Sylvain, Sylvie Lévesque, Francine Fortin et Suzanne Arpin. sous la présidence de monsieur le maire Réjean Bédard.



RÉSOLUTION CM2011-192

CONSIDÉRANT la volonté de la municipalité d'élaborer une politique familiale municipale (PFM) incluant une démarche « Municipalité amie des aînés » (MADA) pour assurer un milieu de vie de qualité aux familles selon les étapes de la vie familiale;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est en période d'élaboration de sa politique familiale municipale et de la démarche (MADA);

CONSIDÉRANT QUE le cheminement de la PFM et de la démarche MADA nécessite la création d'une structure d'élaboration et de suivi;

CONSIDÉRANT QUE la mise en place d'un comité est fondamentale au cheminement de la politique familiale municipale et de la démarche MADA;

CONSIDÉRANT QUE la PFM et la démarche MADA sont des manières de penser et d'agir qui concerne l'ensemble des champs d'intervention de la municipalité;

DEVANT CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Tremblay, appuyé de madame la conseillère Suzanne Arpin, et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la municipalité de Larouche procède à la création d'un comité de la PFM / MADA sous la responsabilité de l' élu responsable des questions familiales (RQF).

Le comité sera formé d'au moins un élu, un membre du personnel municipal, des représentants de groupes communautaires et/ou d'organismes en lien avec les familles et les aînés.

Le comité de la PFM/ MADA aura pour mandat :

- D'assurer l'élaboration de la PFM et du plan d'action MADA :
- en étant à l'écoute des besoins et des attentes de la population;
- en recommandant des projets porteurs des préoccupations « familles » et « aînés »;
- de proposer un projet de politique, un plan d'action et les budgets nécessaires au conseil municipal;
- d'assurer le suivi et l'évaluation du plan d'action :
- en exerçant un rôle de suivi afin d'en assurer la continuité et la pérennité;
- en priorisant les éléments du plan d'action;
- en favorisant l'implication des directions de services dans la définition et l'application des mesures qui assureront la mise en œuvre de la politique familiale;
- d'assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la PFM et la démarche MADA;
- d'assister le conseil dans l'étude de dossiers susceptibles de faire l'objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur la PFM ou la démarche MADA;
- de jouer un rôle consultatif et de vigilance, grâce à son expertise;
- d'identifier des stratégies pour inciter les entreprises et les organismes de la municipalité à intégrer les principes « penser et agir famille » et « penser et agir aînés »;
- de sensibiliser les décideurs à l'importance des familles et des aînés dans tout le processus de décisions, et ce, quel que soit le champ d'intervention (politique, économique, social, culturel).



EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

d'une réunion du conseil municipal de Larouche
tenue le 10 octobre 2012, à laquelle étaient présents
mesdames et messieurs les conseillers suivants :
Pascal Tremblay, Marco Sylvain, Sylvie Lévesque,
Francine Fortin et Suzanne Arpin.
sous la présidence de monsieur le pro-maire Denis Lalonde.

709, rue Gauthier
Larouche QC G0W 1Z0
Tél. : 418 695-2201 Fax : 418 673-2119
administration@villedelarouche.qc.ca

ACCEPTATION DE LA POLITIQUE FAMILIALE DE LAROUCHE ET AUTORISATION D'IMPRESSION DE CELLE-CI

RÉSOLUTION CM2012-197

CONSIDÉRANT que depuis l'entrée en vigueur, le 1er janvier 2006, de la Loi sur les compétences municipales, le gouvernement a réaffirmé sa volonté de renforcer le partenariat avec les municipalités et les municipalités régionales de comté;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Larouche désire créer un milieu de vie où les familles pourront s'épanouir;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Larouche veut encourager les familles à devenir partenaires dans des actions concrètes, orientées vers leur mieux-être;

CONSIDÉRANT que la Politique familiale inspirera et coordonnera à tous les niveaux les interventions et les réalisations municipales qui auront un impact direct ou indirect sur les familles larouchoises.

EN CONSÉQUENCE,

SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Francine Fortin,

APPUYÉE PAR madame la conseillère Suzanne Arpin,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal adopte la Politique familiale de Larouche telle que présentée par le Comité famille;

QUE la Municipalité de Larouche s'engage à assurer un suivi et à faire une évaluation, de façon annuelle de la politique et à procéder aux investissements jugés nécessaires pour l'amélioration de la vie familiale sur le territoire de Larouche;

QUE la Municipalité de Larouche autorise le maire, monsieur Réjean Bédard, et le directeur général, monsieur Martin Gagné, à signer ladite politique ainsi que tous les documents s'y rapportant et à promouvoir la diffusion de celle-ci auprès de la population de Larouche.

EXTRAIT CONFORME
CERTIFIÉ CE 12 OCTOBRE 2012


Martin Gagné, directeur général

Signification du logo

La maison est pour moi un symbole de sécurité pour le corps et l'âme. La maison abrite, sous le même toit, trois personnages représentant différents groupes d'âge. Selon moi, il était important de percevoir le concept de famille et d'union dans ce logo. La facture du trait frôle le caractère enfantin et brut. En fait, l'honnêteté que l'on retrouve dans un dessin d'enfant laisse transparaître une pureté qui nous touche.

- Mélissa Lavoie, artiste et créatrice du logo



**Les photos de ce document nous ont été
fournies par différents citoyens dont :**

- Lisa Bérubé
- Nancy Bérubé
- Francine Fortin
- Martin Gagné
- Marie-Belle Girard
- Chantale Hamel
- Maxime Larouche
- Louise Lavoie
- Louis Pedneault

Nous les remercions.



Tél. : 418 695-2201

Télec. : 418 673-2119

www.villedelarouche.qc.ca

administration@villedelarouche.qc.ca